

DELIBERATION DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 26 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 février à 18h00, le Bureau dûment convoqué par courrier électronique du 09 février, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion de la CC du Cordais Causse aux Cabannes, sous la Présidence de Jean-Luc ESPITALIER

Objet : Demande aide financière auprès de l'Etat pour l'appui en ingénierie - Fonds Vert
Référence : Dbur 2024.1

Membres en exercice : 13
Membres présents : 8
Voix délibératives : 8

Membres présents : J-Marc BALARAN, Bernard BOUVIER, Patrick CARAYON, J-Claude CLERGUE, J-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Sylvie GRAVIER, Myriam VIGROUX

Membres présents en visio : J-Luc CANTALOUBE, Marie-Claude ROLLAND

Membres excusés : Sylvian CALS, Christian PUECH, Didier SOMEN

Autres personnes présentes sans voix délibérative : Stéphanie CANTALOUBE, Justine CHOLLET, Dominique DECLERCQ PUYPE, Julien FRAT, Anaïs HUOT, Michel REYNES

Secrétaire de séance : Bernard BOUVIER

Le Président informe que le PETR peut déposer, dans le cadre du Fonds Vert, une demande d'aide financière auprès de l'Etat pour l'appui en ingénierie.

Le Fonds vert doit permettre de soutenir la création d'un poste de chargé d'appui aux projets « bâtiments – transition écologique » et de proposer aux collectivités du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides des conseils et un accompagnement pour une approche globale et systémique de leur projet de rénovation de bâtiments publics (un focus sera accordé aux écoles) afin d'avoir des opérations plus ambitieuses en matière de transition et qui prennent en compte les enjeux d'adaptation au changement climatique. Ce poste doit également permettre une animation territoriale pour inciter les collectivités à passer à l'action par du retour d'expériences, des visites inspirantes et la valorisation des réalisations exemplaires.

Un suivi et une évaluation plus globale des dynamiques de transitions seront à l'étude par le déploiement d'un outil de pilotage adapté et partagé avec l'ensemble des collectivités du Pôle Territorial et de ses partenaires.

Il est proposé au Bureau de se prononcer sur :

- la demande d'aide au dispositif « Appui à l'ingénierie Fonds Vert » auprès de l'Etat,
- le mandat donné au Président pour signer tout acte et tout document relatif à cette opération.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- Approuve le plan de financement et sollicite le concours de l'Etat,
- Mandate le Président pour signer tout acte et tout document relatif à cette opération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

Certifié conforme,

**Le Président,
J-Luc ESPITALIER**



**Le secrétaire de séance,
Bernard BOUVIER**

